

**Soutien au projet Canoë
4500 Hochelaga**



Août 2022

Implanté depuis maintenant 42 ans au cœur du quartier Hochelaga-Maisonneuve, le CPE Le Jardin Charmant a développé au fil des années des services éducatifs permettant de rejoindre les familles les plus isolées et vivants dans un contexte de vulnérabilité. Sa vocation de service de garde de proximité lui a permis de développer de nombreux partenariats avec les acteurs sociaux d'Hochelaga (*Table de quartier, collectif des CPE du quartier, clinique du Dr. Julien, CLSC, ...*).

Le CPE Le Jardin Charmant a défini ses axes de service en mettant de l'avant la notion d'accueil et de collaboration, sous toutes ses formes (*Familles isolées, familles immigrantes, Enfants handicapés, insertion sociale, partenariats...*). C'est dans cette démarche qu'en 2018 le CPE Le Jardin Charmant a acquis les actifs du CPE Gros Bec, avec qui il entretenait des relations privilégiées, alimentées par une approche et des préoccupations partagées.

Cette alliance permet au CPE Le Jardin Charmant une plus grande cohérence de ses services pour les familles du territoire Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. En effet, depuis la cession d'actifs, la corporation offre des services éducatifs dans une installation de 80 places sur le territoire de Mercier Ouest, une installation de 80 places sur le territoire d'Hochelaga-Maisonneuve et dans 90 services de garde en milieu familial des deux territoires puisque lors de la cession d'actifs l'agrément du bureau coordonnateur Gros Bec lui a été transféré.

Le CPE, par le biais des parents membres du conseil d'administration, a réaffirmé en 2013 sa volonté de participer activement au développement social et éducatif de sa communauté en prenant la résolution de développer une nouvelle installation de 80 places dans un cadre de partenariat. Le manque criant de places en service de garde sur le territoire de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve est une réelle préoccupation des parents.

Plusieurs organismes (*Les Habitations Boyce-Viau, Concertation Enfance-Famille, J'me fais une place en garderie*) avaient mentionné leur intérêt à soutenir ce projet de développement de places. Plus que jamais aujourd'hui, ces orientations restent d'actualités :

- ❖ *Briser l'isolement des familles immigrantes et monoparentales ;*
- ❖ *Favoriser le développement des partenariats entre les organismes familles ;*
- ❖ *Permettre de développer des services plus adaptés ;*
- ❖ *Favoriser l'implication des familles au sein de leur communauté ;*
- ❖ *Rapprocher les différentes instances éducatives pour favoriser le développement des enfants ;*

Le conseil d'administration du CPE Le Jardin Charmant s'est positionné unanimement en faveur du projet de développement Canoë dans une optique d'étroite collaboration. En effet, l'implantation de sa 3^e installation de 80 places sur le site du projet Canoë s'inscrit dans une volonté de service direct à la communauté.

Le quartier est actuellement en cruel déficit de places en CPE pour les familles du quartier. Plus de 688 familles du quartier sont actuellement sur notre liste d'attente ; c'est pourquoi une nouvelle installation de 80 places viendrait répondre à ce besoin criant.

Le projet Canoë répond également aux valeurs de mixité et d'intégration sociale qui sous-tend les orientations de notre corporation.

Le siège social de notre corporation se situe directement en face du site du projet Canoë, ce qui permettra au CPE une optimisation de la gestion de ses services de garde et consolidera son implantation au cœur d'Hochelaga-Maisonneuve.

Il est essentiel pour les familles du quartier que la 3^e installation soit :

- Facilement accessible été comme hiver : La situation géographique du site répond en tous points à ces préoccupations (Autobus, proximité du métro, ...).
- Sécuritaire : L'intégration d'une installation ayant sa cour de jeux extérieure donnant sur l'espace piétonnier est idéale. Les locaux proposés respectent largement les normes exigées par le Ministère de la Famille et offriront un espace adapté aux enfants de 0-5 ans.
- S'intégrant dans la communauté : Le développement de commerces de proximité (épicerie, pharmacie...) permet une continuité naturelle dans l'espace communautaire et de contrer le désert alimentaire actuel qui nuit au quotidien et à l'équilibre alimentaire des familles défavorisées du quartier.
- Arrimée au programme pédagogique du CPE en lien avec l'environnement : l'implantation de poulailler, d'apiculture ainsi que l'aménagement comestible paysager permettra une approche environnementale concrète et immédiatement accessible pour les enfants et leurs familles.
- Engagée dans sa communauté : l'installation se trouvera au cœur d'une dynamique communautaire exceptionnelle.

De très nombreuses familles se sont installées ces dernières années autour du carrefour de l'Avenue Bennett et de la rue Hochelaga et viennent frapper régulièrement à la porte de notre installation située au 2545 avenue Bennett dans l'espoir d'avoir une place pour leur enfant dans un milieu de garde éducatif de qualité.

Le CPE Le Jardin Charmant privilégie une démarche collective et partenariale et souhaite profondément œuvrer dans le sens d'un mieux-être des familles du quartier en développant une installation de 80 nouvelles places à contribution réduite. Le conseil d'administration du CPE s'implique afin de bâtir une communauté solidaire et inclusive, dans l'optique de développer et de maintenir des services éducatifs de qualité.

Toutefois, il est important de nommer que le CPE le Jardin Charmant cherche, sans succès depuis 2013, un espace pour implanter sa nouvelle installation et que le projet Canoë est la première option solide que nous avons. C'est un réel défi dans le contexte actuel de trouver un emplacement qui répond à tous les critères du CPE et qui permet de rejoindre le cadre budgétaire du plan de financement du ministère de la Famille.

Considérant les offres sur le marché actuellement, il est évident que sans le projet Canoë, le conseil d'administration et la direction générale du CPE ne savent pas si ces 80 places pourront voir le jour éventuellement.

Le conseil d'administration est convaincu qu'il doit saisir cette rare opportunité et que de toutes les opportunités qu'il a étudiées, le projet Canoë ne pourrait pas être plus favorable pour le développement de ces nouvelles places pour les familles du quartier.

Brigitte Mériel-Bussy

Directrice générale

CPE Le Jardin Charmant

direction@jardincharmant.ca

(514) 259-6171 poste 227